



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PROJET DE RESEAU EDUCATION PRIORITAIRE 2015-2019

ACADEMIE DE CRETEIL



PROJET DE RESEAU 2015 – 2019

Nom du réseau REP+	REP Roger Martin du Gard	
Ville	Epinay sur Seine	Circonscription : Epinay sur Seine
Principal(e)	M^{me} Aïda KONTE	IEN : Mme Marion MALLET-PETIOT
IA-IPR référent	M. Christian VAYLET	Coordonnateur M. Philippe FERNANDEZ

Références : ***Loi du 8 juillet 2013 pour la refondation de l'école***
Circulaire n° 2014-077 du 4-6-2014 - [Refondation de l'éducation prioritaire](#) – BO n°23 du 05-06-2014

Votre projet de réseau sera élaboré à partir de l'autoévaluation du contrat ECLAIR ou RRS 2011-2014 et en lien avec le référentiel de l'éducation prioritaire.

Il s'articulera autour des axes suivants :

Ce document constitue un cadre pour la rédaction du projet de réseau 2015-2019.

Il appartient à chaque réseau, sous la conduite des pilotes, de présenter des axes de travail, des organisations ou des dispositifs particuliers. Tout document peut être joint en annexe afin de compléter le projet de réseau.

Pendant les quatre années du projet de réseau, une auto-évaluation annuelle sera menée afin de réactualiser le projet en fonction des évolutions observées. Les modifications apportées pourront faire l'objet d'avenants au document initial.

I/ STRUCTURE DU RÉSEAU

I.1/ COMPOSITION DU RESEAU

Collège Roger Martin du Gard	Principale	Effectifs élèves
	M ^{me} KONTE	770
Ecoles	Nom du directeur	Effectifs élèves
Élémentaire J. Jaurès 1	M ^{me} TUFFERY TOULLEC	329
Élémentaire J. Jaurès 2	M. PIEKNY	366
Élémentaire L. Pasteur 1	M ^{me} AZZOUZ	218
Élémentaire L. Pasteur 2	M ^{me} OUARI	244
Élémentaire R. Rolland	M ^{me} DRAGO	372
Maternelle J. Jaurès Nord	M ^{me} SACHET	197
Maternelle J. Jaurès Sud	Mme HARDY	251
Maternelle L. Pasteur	M ^{me} COURTOIS	119
Maternelle M. Jobert	M ^{me} SALLIO	192
Maternelle R. Rolland	M ^{me} NOYON	244
TOTAL des effectifs		3302 élèves

Composition du comité de pilotage du réseau

M^{me} KONTE (principale), M^{me} MALLET-PETIOT (IEN), M. VAYLET (IA-IPR)

Composition du conseil école/collège et le cas échéant des commissions associées

M^{me} KONTE, principale du collège RMG
M^{me} MALLET-PETIOT, IEN d'Epinay sur Seine
M. VAYLET, IA-IPR
M. HEROT, principal adjoint du collège RMG
M. PIEKNY, directeur de l'école J. Jaurès 2
M^{me} ANDRÉ, PE Jaurès sud
M. PAVIS, PE J. Jaurès 1
M^{me} GUILLAUD, PE M. Jobert
M^{me} ASSERAY, PE M. Jobert et L. pasteur
M^{me} SOUCHAL, PE Jaurès nord
M^{me} SACHET, DEA Jaurès nord
M^{me} TILHAC, PE Romain Rolland
M^{me} BELLAICHE, PE R. Rolland
M^{me} PAVAN, PE L. Pasteur 2
M^{me} BEN ELMEKKI, documentaliste collège RMG
M. BARTHÈS, PE SEGPA RMG
M^{me} ANGLADE, Professeure de français RMG
M. ADAM, Professeur de français RMG
M. GESTIN, Professeur de français RMG
M. WISMAN, professeur d'arts plastiques RMG
M. EXCELLENT, Professeur d'éducation musicale RMG
M. POISSON, Professeur de sciences physiques
M^{me} BARBIER BRUNET, directrice de la SEGPA RMG
M. SEDDIKI, PE SEGPA RMG
M^{me} LONGO, infirmière RMG
M^{me} HAMELIN, documentaliste RMG
M. LABOUDIGUE, Professeur de mathématiques RMG
M. FERNANDEZ, Coordonnateur REP

I.2/ RESSOURCES HUMAINES

Enseignants et personnels

Nombre de postes en 2014-2015	Total	Dont titulaires	Dont contractuels
Enseignants du 1 ^{er} degré	125	107	3
Enseignants du 2 nd degré	67	64	3
Enseignants SEGPA	5	3	2
RASED	10	10	0
COP	1	1	0
CPE	2	2	0
Médecin scolaire (quotité)	1	1	0
Infirmier (quotité)	2	2	0
Assistante sociale (quotité)	1	0	1
Personnel administratif	3	3	0
Assistants pédagogiques	2	0	2
Assistants d'éducation	9	0	9
Contrats aidés	22	0	22
ATOS/ATSEM	12/19	09/19	0/3
Autres (équipe de direction collège)	3	0	3

Missions spécifiques

Nombre de postes en 2014-2015	
Coordonnateur de réseau (quotité)	1
formateur REP+	1
Autre (à préciser)	

Nombre de postes en 2014-2015	
PMQC*	0
Scolarisation des moins de 3 ans	1
CLIS	2 (2015/2016)
ULIS	1
UPE2A	1
Dispositifs relais (ateliers ou classes)	0
Autre (à préciser)	

*PMQC : plus de maîtres que de classes

I/ DIAGNOSTIC PARTAGE

Ce diagnostic se fera avec l'ensemble des acteurs du réseau et s'appuiera sur les six priorités du [référentiel de l'éducation prioritaire](#)

- **Priorité 1 : Garantir l'acquisition du « lire, écrire, parler » et enseigner plus explicitement les compétences que l'école requiert pour assurer la maîtrise du socle commun.**
 - Lire, écrire, parler pour apprendre dans toutes les disciplines
 - Travailler particulièrement les connaissances et compétences qui donnent lieu à de fortes inégalités
 - Expliciter les démarches d'apprentissage pour que les élèves comprennent le sens des enseignements
 - Mettre en œuvre des stratégies éprouvées dans les enseignements

Réussites du réseau	Repérage des difficultés	Leviers ayant permis les progrès réalisés
<ul style="list-style-type: none">• Améliorer les compétences en lecture	<ul style="list-style-type: none">• Beaucoup d'élèves sont issus de familles non-francophones et rencontrent des difficultés relatives au vocabulaire.	<ul style="list-style-type: none">• Des projets autour de la lecture 1^{er}/2nd degré :• Les élèves de 4^{ème} AES (aide et soutien scolaire) sont allés en maternelle lire une histoire• les élèves de la 6^{ème} SEGPA sont venus lire une histoire de « Petit ours brun » avec pour supports des marottes en classe de TPS. Les 3 classes de GS se sont rendus au CDI du collège afin d'écouter un conte raconté par les élèves du groupe lecture, les maternelles ont également pu poser des questions aux collégiens sur le sens ou le vocabulaire utilisés.• Heures de soutien en lecture• Championnat de lecture en maternelle avec intervention des élèves d'élémentaires.

<ul style="list-style-type: none"> développer les compétences langagières 	<ul style="list-style-type: none"> Des élèves rencontrent des difficultés du point de vue de l'argumentation et du langage. 	<ul style="list-style-type: none"> Utilisation d'outils tels que « boîtes ou livres à histoires » pour favoriser de nombreuses situations langagières Difficultés des élèves à oraliser difficultés des enseignants à travailler l'oral en classe. Le volume et la polysémie du vocabulaire constituent une difficulté pour les élèves. Difficulté des élèves à intervenir de façon apaisée.
<ul style="list-style-type: none"> améliorer les écrits 	<ul style="list-style-type: none"> Le sens est indispensable : un écrit doit rencontrer un vrai lecteur et pas uniquement un correcteur. 	<ul style="list-style-type: none"> Rencontres d'auteurs avec création d'un recueil.
<ul style="list-style-type: none"> développer la culture littéraire 	<ul style="list-style-type: none"> Méconnaissance de la culture littéraire dans le cadre scolaire. Difficultés à mettre en place les BCD : peu de fonds, manque de temps, Trouver des financements 	<ul style="list-style-type: none"> Intervention en maternelle d'une personne âgée pour lire des albums. découverte d'un patrimoine littéraire à travers un parcours qui permet à chaque élève de rencontrer un certain nombre d'ouvrages au cours de la scolarité Un parcours littéraire en maternelle. Création de BCD Coopérative, ventes de gâteaux ... Renforcer le partenariat avec les médiathèques de la ville.

- **Priorité 2 : Conforter une école bienveillante et exigeante**
 - **Projets et organisations pédagogiques et éducatives**
 - **Évaluation des élèves**
 - **Suivi des élèves**

Réussites du réseau	Repérage des difficultés	Leviers ayant permis les progrès réalisés
<ul style="list-style-type: none"> • Cohérence et continuité des apprentissages 	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître le parcours des élèves • difficultés de financements • manque d'implication des élèves • Certains élèves continuent à être stressés dans leur relation à l'erreur . • Difficultés à rentrer dans une processus d'évaluation formative • Donner l'envie à toute l'équipe pédagogique de participer à des projets innovants comme la classe inversée. • Difficultés à constituer une équipe largement pluridisciplinaire. • Construire des parcours personnalisés autour du socle commun. 	<ul style="list-style-type: none"> • Une programmation établie en équipe a favorisé la continuité des apprentissages en dépit des mouvements d'enseignants ; des livrets par niveau ont été élaborés à partir de ces programmations. • Reconduire et étendre les projets inter degrés. • Le collège facilite l'accès aux LPC par matières en les photocopiant et en les mettant à disposition des enseignants du 2nd degré. • Dans un cadre collectif, la reconnaissance de la singularité est un point d'appui pour l'élève et sa famille. • Livret de compétences mis en place en primaire pour les paliers 1 et 2. • Fiches de suivis individuels des élèves en maternelle, ces fiches sont régulièrement mises à jour lors des conseils des maîtres. • Liaison GS/cycle 2- CM2 / sixième • Commissions d'harmonisation entre premier et second degrés • Autonomie et motivation des élèves • Travail en petits groupes • Classe inversée au collège (en math, français et SVT) • La fiche « chemin » (liée notamment à la classe inversée) : pédagogie explicite. • implantation de postes informatiques (de

		<p>3 à 5) dans les classes concernées,</p> <ul style="list-style-type: none"> • les élèves peuvent donc consulter les vidéos en classe • Classe « Aide Et Soutien » • Ces commissions se sont inscrites dans le temps et l'expérience permet d'avoir des indications de plus en plus précises ou judicieuses. • Des lieux communs ont été créés : BCD, salle de sciences, espace ludothèque et utilisation des ressources numériques
<ul style="list-style-type: none"> • climat plus apaisé et plus serein 	<ul style="list-style-type: none"> • Trouver le temps et le financement de la formation pour les adultes qui leur permettront à leur tour de former les élèves médiateurs • Impact limité sur les élèves du dispositif MIREE. • Visiblement, au collège, le règlement intérieur n'est lu ni par les parents ni par les élèves. 	<ul style="list-style-type: none"> • Médiation par les pairs dans certaines écoles élémentaires et au collège. • Heure de vie de classe • Rôles des délégués de classe • Dispositif MIREE. • Le règlement intérieur • Formation pour la classe entière avant les élections. • Réunion avec le CPE référent de la classe pour évoquer problèmes et difficultés

- **Priorité 3 : Mettre en place une école qui coopère utilement avec les parents et les partenaires pour la réussite scolaire**
 - **Coopération avec les parents**
 - **Coopération avec les partenaires**

Réussites du réseau	Repérage des difficultés	Leviers ayant permis les progrès réalisés
<ul style="list-style-type: none"> • Implication des familles 	<ul style="list-style-type: none"> • Faire venir tous les parents • organiser le temps de préparation • Certaines familles n'ont pas les codes d'accès ou n'utilisent pas le site vie scolaire. • Les carnets de correspondances ne sont pas complétés et les coordonnées parfois erronées. • Certains parents ignorent les absences de leur enfant. • L'absentéisme arrive de plus en plus tôt. 	<ul style="list-style-type: none"> • Fêtes de fin d'année dans les écoles au collège. Les parents ont plaisir à voir leur enfant dans le cadre d'un spectacle • En maternelle, de nombreuses manifestations ponctuent l'année scolaire afin que les familles participent et/ou prennent connaissance des différents projets de l'école et des classes. • Plaisir des parents à voir leur enfant dans le cadre d'un spectacle • accueil des familles en classe en maternelle • les sites des établissements permettant de renseigner les parents sur le travail des élèves. • Présentation du collège RMG aux parents des CM2 des écoles élémentaires du REP par le principal adjoint accompagné de certains personnels (Professeurs, infirmière, CPE ...) et parents d'élèves. • Rencontres individuelles des familles au collège lors des inscriptions en 6^{ème}.

<ul style="list-style-type: none"> • Ouverture du réseau aux partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Climat tendu entre les quartiers concernés par la manifestation. • Nos partenaires n'ont parfois pas les mêmes attentes que dans l'Éducation Nationale • Impact limité du MIREE sur les élèves 	<ul style="list-style-type: none"> • Découverte des métiers et des formations (forum des métiers) pour les collégiens de 3^{ème} organisée par la ville (Espace Lumière) • Rencontre des collégiens avec les membres d'un foyer de travailleurs maghrébins (les Chibanis) • Travail avec association Feu Vert • Travail avec l'association de parents d'élèves. • Dispositif MIREE en lien avec l'association APCEJ . • Conseils d'école, conseils d'administration au collège, • Remise des diplômes par la municipalité
---	--	--

▪ **Priorité 4 : Favoriser le travail collectif de l'équipe éducative**

Réussites du réseau	Repérage des difficultés	Leviers ayant permis les progrès réalisés
<ul style="list-style-type: none"> Échanges entre les différents acteurs éducatifs du réseau 	<ul style="list-style-type: none"> Trouver un temps commun organisation d'animations culturelles et sportives (lieu, temps, coordinations, aspect matériel) 	<ul style="list-style-type: none"> Conseils de cycles Conseils des maîtres Conseils écoles collège Conseil d'enseignement Animations culturelles et sportives du réseau (rencontres chorale et danse, cross,...) Visite des quartiers que couvre le réseau Coopération interprofessionnelle. Aide des conseillers pédagogiques de circonscription pour l'organisation et l'animation conseils des enseignants plus expérimentés dans cette façon de faire.
<p>Innovation pédagogique</p>	<ul style="list-style-type: none"> Mobiliser l'équipe pluridisciplinaire 	<ul style="list-style-type: none"> Échanges sur les techniques, les façons de faire. (Classe inversée, ...)

- **Priorité 5 : Accueillir, accompagner, soutenir et former les personnels**

- **Accueillir et soutenir les nouveaux personnels**
- **Formation continue**
- **Accompagnement**

Réussites du réseau	Repérage des difficultés	Leviers ayant permis les progrès réalisés
<ul style="list-style-type: none"> • Intégration des nouveaux personnels 	<ul style="list-style-type: none"> • Le travail en binôme peut ajouter une difficulté : dégager du temps institutionnel dans le cadre du REP+. • • Dégager du temps pour observer un collègue plus ancien en pratique de classe (pratique courante dans le 2nd degré). • Malaise d'une partie de l'équipe enseignante. 	<ul style="list-style-type: none"> • Co-présence en classe, tutorat entre expérimentés et jeunes enseignants au collège, inscrit dans l'emploi du temps. • Aide des collègues et des directions. Conseil écoles/collège • Visite des lieux et de l'environnement du collège.
<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement des équipes pédagogiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Inscrite dans le plan de formation de circonscription pour les REP+ dans le 1^{er} degré. • 3 thèmes ne permettent pas une formation approfondie. Pourquoi pas un seul thème en regroupant l'ensemble du volume horaire. • Difficultés à trouver un temps commun pour les formations/concertations 1^{er} et 2nd degré. 	<ul style="list-style-type: none"> • Visite des CPC pour les T1 ou à la demande des enseignants en réponse à des difficultés éprouvées en classe. • Choix de trois priorités à travailler

- **Priorité 6 : Renforcer le pilotage et l'animation du réseau**

- **Pilotage et fonctionnement du réseau**
- **Évaluation**
- **Valorisation du travail et communication**

Réussites du réseau	Repérage des difficultés	Leviers ayant permis les progrès réalisés
<ul style="list-style-type: none"> • Pilotage du réseau 	<ul style="list-style-type: none"> • Saisir au départ les enjeux • la diversité des instances 	<ul style="list-style-type: none"> • Comité exécutif • présence du coordinateur de réseau • Conseil Ecole Collège
<ul style="list-style-type: none"> • Pilotage partagé au niveau de la ville 	<ul style="list-style-type: none"> • Coordonner ces manifestations • risques liés aux querelles de quartier 	<ul style="list-style-type: none"> • Chorale commune aux 4 collèges d'Epinau pour l'inauguration de la ligne de tramway T8 avec l'aide matérielle de la ville. • Forum des métiers

II/ ORIENTATIONS PEDAGOGIQUES ET EDUCATIVES - PLAN D' ACTIONS DU RESEAU

1. Orientations pédagogiques et éducatives

Préciser les orientations pédagogiques prioritaires du réseau pour les 4 années à venir, au regard du diagnostic et des 6 priorités du référentiel de l'éducation prioritaire:



<p>1 Garantir l'acquisition du « lire, écrire, parler »</p>	<ul style="list-style-type: none">• Mettre en place, dès l'école maternelle un enseignement structuré de la langue orale co-construit et si possible co-animé en s'appuyant sur des personnes ressources disponibles sur le réseau (conseillers pédagogiques, enseignants FLS, maîtres supplémentaires ...)• Faire des mathématiques un objet de travail soutenu pour permettre le réinvestissement des compétences et des connaissances mathématiques en situation de résolution de problème.• Pratiquer régulièrement la co-présence (co-animation, co-intervention co-animation co-action) enseignante en classe• Expliciter systématiquement avec les élèves les objectifs du travail proposé.
---	---

<p>2 <i>Conforter une école bienveillante et exigeante</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les modes d'évaluation valorisent l'investissement, le travail et les progrès des élèves à tous les niveaux et dans toutes les classes. Les bulletins scolaires explicitent les acquis, les améliorations attendues et les compétences encore à acquérir. • Le suivi des élèves en difficulté est assuré en priorité dans la classe. La co-présence en classe est privilégiée pour l'intervention d'autres personnels (RASED, « plus de maître que de classe », accompagnement personnalisé, personnels supplémentaires du type assistant pédagogique au collège).
<p>3 <i>Mettre en place une école qui coopère utilement avec les parents et les partenaires</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Un espace est prévu et animé par l'équipe éducative et notamment des enseignants pour recevoir les parents. Les équipes veillent à inviter régulièrement les parents pour prendre connaissance du travail de leurs enfants (expositions, présentations diverses, remise de bulletins, de livrets) et échanger avec elles. • Le développement de l'offre d'action péri-éducative est un objet de travail du réseau avec les associations, les structures du territoire, les partenaires institutionnels. L'objectif est de renforcer la cohérence et la complémentarité des actions et des apprentissages.
<p>4 <i>Favoriser le travail collectif de l'équipe éducative</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les objectifs pédagogiques du travail en équipe sont bien déterminés : mise au point des programmations pédagogiques et éducatives, préparation et analyse commune de séquences et d'évaluations, mise au point de dispositifs pédagogiques adaptés aux besoins, mise au point de projet de co-intervention et de projets pluridisciplinaires ou inter-niveaux ... • Les objectifs du travail en équipe au regard du suivi des élèves sont bien identifiés : analyse partagée des difficultés des élèves, confrontation des informations des différents professionnels (enseignement, vie scolaire, santé, social, services, partenaires).

<p>5 <i>Accueillir, accompagner, soutenir et former les personnels</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Un accueil des personnels arrivant dans le réseau est mis en place, en amont de la rentrée des classes. • Les enseignants rencontrant des difficultés, au regard des spécificités du réseau, font l'objet d'un suivi personnalisé
<p>6 <i>Renforcer le pilotage et l'animation des réseaux.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Il existe un comité de pilotage du réseau qui associe tous les partenaires et se réunit au moins deux fois dans l'année. • Une rencontre régulière du chef d'établissement, de l'IEN et de l'IA-IPR référent est instituée. Le coordonnateur y est régulièrement associé. • Les sites internet de la circonscription, du collège, du département et de l'académie valorisent les projets réalisés et les résultats obtenus.

2. Plan d'actions du réseau

- *Présenter le plan d'actions pour les domaines suivants :*

Suivi, accompagnement et aide aux élèves, pour mieux prendre en charge la difficulté scolaire

Constitution d'un groupe ressource (RASED, directrice de la SEGPA, COPsy, médecine scolaire, PP, CPC, AS)

Modalités d'évaluation des élèves

Devoirs communs et brevets blancs au collège. Evaluation diagnostic en CE2 et en 5ème.

Prévention du décrochage scolaire

Animation du GPDS. Renforcement des liens avec les familles.

Ambition scolaire et parcours d'orientation (notamment dans le cadre du parcours individuel d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel)

Forum des métiers à l'échelle de la ville.

Usages pédagogiques numériques

Suivi des plans numériques interdégré : action de formation interdégré (usage TNI et tablettes)

- **Présenter le plan de formation prévisionnel sur les 4 ans du projet :**

Formation des enseignants à la communication avec les parents.

Formation des parents délégués aux différentes instances (conseil d'école, conseil d'administration ...)

Informations à tous les parents sur le fonctionnement du REP+

Formation (didactique) en mathématiques (Cf. Priorité 1)

Formation spécifique consacrée à l'accueil et la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers.

Action de formation élaborées en fonction des besoins identifiés et demandes des enseignants dans le cadre des formations REP+

- **Présenter, dans le cadre des orientations pédagogiques et éducatives du réseau, la mise en œuvre des dispositifs suivants :**

Accueil des moins de 3 ans

Une TPS ouverte à la rentrée 2014 dans le REP+

Plus de maîtres que de classes

3 projets validés pour la rentrée 2016 (écoles Jaurès 1 et 2, R. Rolland).

Accompagnement continu des élèves de 6^{ème}

0,75h/semaine allouées aux PP de 6ème pour assurer l'accueil et l'adaptation au collège, favoriser une transition réussie.

→ Joindre en annexe les fiches action

IV/ ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DU RESEAU

1. Organisation des temps de travail en équipe (1^{er} degré, 2nd degré, interdegré)

- ❖ *Préciser les objectifs de ces temps et les modalités d'organisation : 9 demi-journées sont au travail en équipe en interdegré pris sur les temps de formation REP+ ; mise en place du conseil de cycle 3 ; pour le 1^{er} degré : conseils de cycle, conseils des maîtres et temps de formation dans le cadre du temps de la formation REP+ ; 1h30/semaine pour travail disciplinaire et/ou interdisciplinaire au collège*

2. Fonctionnement du réseau

- ❖ Description des missions spécifiques et de leur organisation au sein du réseau : En cours d'élaboration
*Indiquer l'articulation entre les missions et compétences des différents personnels, inclure les personnels spécialisés (pôle ressources, RASED - cf circulaire 18/08/2014).
Inclure en annexe les lettres de mission des personnels (coordonnateur du réseau, professeurs d'appui, coordonnateurs de niveau...)*
- ❖ Fonctionnement du groupe de prévention du décrochage scolaire (GPDS) : Réunions mensuelles
- ❖ Autres fonctionnements particuliers : Au regard d'un diagnostic partagé, mise en place d'un comité de pilotage restreint commun aux 4 REP (I.EN., équipes de direction des collèges, IA-IPR, coordonnateurs REP) dans la perspective d'actions communes.

3. Communication

- ❖ Interne au réseau (*sites, ENT, lettre du réseau*)
- ❖ Externe

PRÉSENTATION ET VALIDATION DU PROJET DE RESEAU

Le projet de réseau 2015-2019 sera présenté aux différentes instances au 3ème trimestre.

Au comité pilotage : le

Au conseil école-collège : le

Aux conseils d'école le

Le projet de réseau 2015-2019 a été adopté:

Au conseil d'administration le